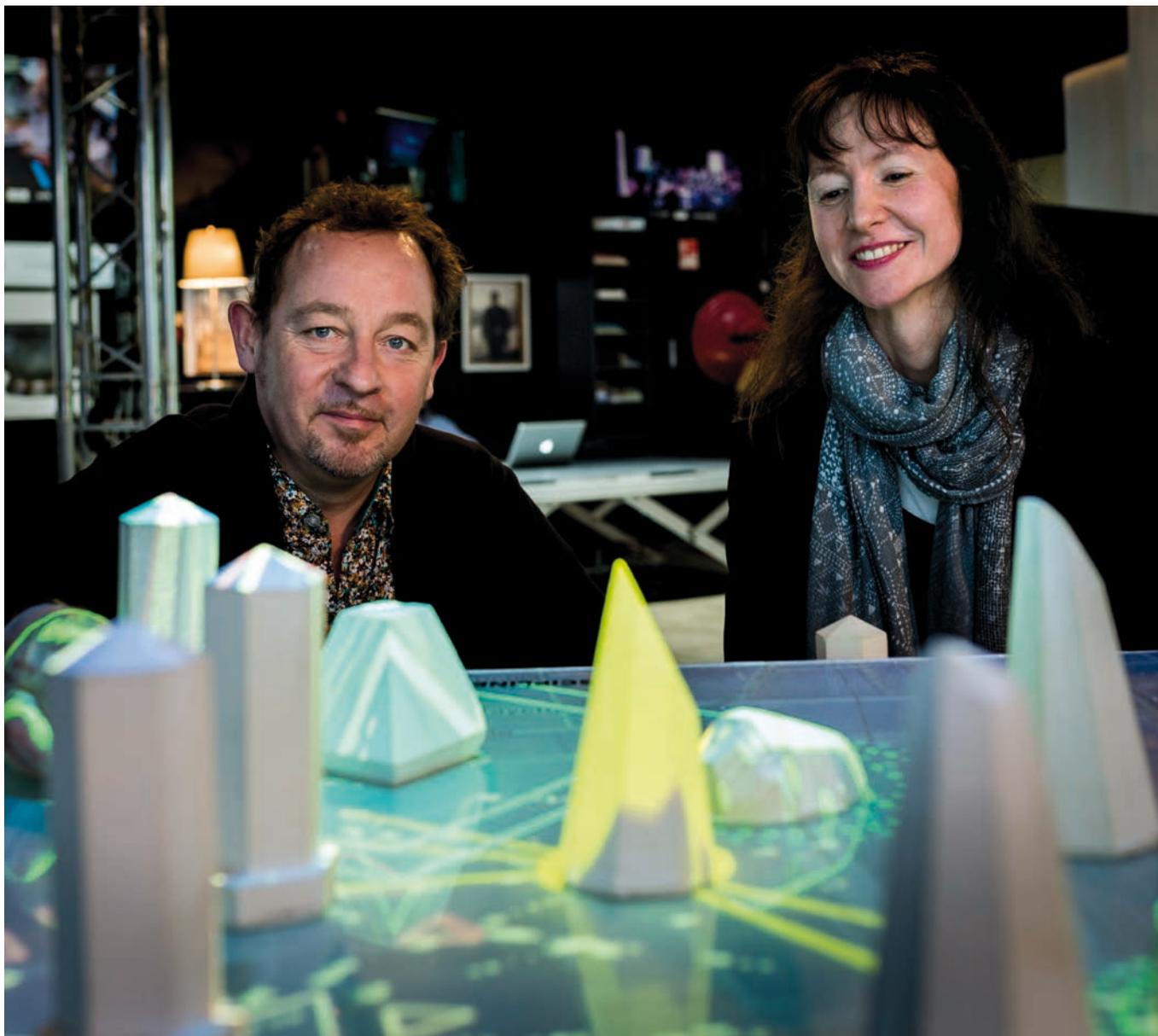


LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#18
OCTOBRE
2017

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.16

REGARDS CROISÉS

Érasme,
le numérique
à la rescousse

p.6

DOSSIER

La politique senior : faciliter le bien vieillir
sur le territoire de la Métropole

p.19

EN PERSONNE

Octobre, un mois en rose
pour défier le cancer au féminin

CÔTÉ
INSTITUTION

03

LA DATA DU MOIS

Le patrimoine de voirie

04

ACTUS

Actualités et agenda d'octobre 2017

06

DOSSIER

La politique senior : faciliter le bien vieillir sur le territoire de la Métropole

11

D'HIER À AUJOURD'HUI

Chauffage urbain, des réseaux de chaleurs durables

CÔTÉ
RÉALISATIONS

12

EN ACTION

Cinquième anniversaire pour GRECO

14

HORS LES MURS

À la ville de Lyon, le handicap n'est pas un handicap pour travailler

15

POINT D'INTERROGATION

OnlyLyon, what for?

CÔTÉ
AGENTS

16

REGARDS CROISÉS

Érasme, le numérique à la rescousse

18

C'EST PRATIQUE

Valoriser l'eau de pluie, un choix avantageux

19

EN PERSONNE

Octobre, un mois en rose pour défier le cancer au féminin

20

INFOS DU PERSONNEL

21

LES ASSOS

22

EXPRESSIONS SYNDICALES

CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective et dialogue public**

Camille Pantano

Délégation Développement**solidaire et habitat**

Madeleine Aufrand

Thomas Lalire

Direction ressources DDUCV**Communication eau**

Laure-Anne De Biasi

Blandine Lubineau

Communication développement

Vérène Saint-André

Communication/marketing propreté

Béatrice Vandroux

Communication/documentation voirie

Karine Lalo

Direction de la Culture

Sylvie Senis

Direction Patrimoine et moyens généraux

Vincent Deshayes

Direction Attractivité et relations internationales

Ouarda Hadid

Service des Archives

Carol Demessieux

Service Documentation

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

Direction Finances

Isabelle Durif

Direction Ressources humaines

Bénédicte Mouton

Comité social du personnel

Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse

DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 78 63 41 04

vriffault@grandlyon.comcbarbier@grandlyon.com**Directeur de la publication**

Olivier Nys

Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Coordination et rédaction

Christian Barbier - Véronique Riffault

Crédit photos

Emma Arbogast

Eric Soudan

Thierry Fournier

Conception maquette

In Média Res

Réalisation/Illustration

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs

Le patrimoine DE VOIRIE

3 428 km
de chaussées
dont **104 km**
de voies rapides

soit la distance
entre
Lyon et les
côtes du
Groenland

9 073 150 m² de trottoirs
soit l'équivalent de 1270 terrains de football

258
grosses réparations

budget alloué : 13,5 M€

197
chantiers de proximité

budget alloué : 16 M€

177
chantiers du FIC
(Fonds d'initiative communale)

budget alloué : 5,3 M€

104
chantiers de petits aménagements
de voirie (PAV) pour le compte du Sytral

budget alloué : 16 M€

L'HÔTEL À 40 ANS !

L'Hôtel de Métropole, alors Hôtel de Communauté, a été inauguré il y a 40 ans déjà. A l'occasion de cet anniversaire, les Archives et la DPMG vous invitent à voyager dans le temps pour découvrir ou redécouvrir le visage original du bâtiment, cœur institutionnel de la Communauté urbaine et aujourd'hui de la Métropole.

Quatre photographies prises à l'époque de son inauguration vous plongeront dans un avant-après grandeur nature à partir du 9 octobre.

Pour en savoir plus sur l'évolution de ces lieux au cours de leurs quarante ans d'existence, rendez-vous sur Comète, rubrique Archives et photothèque.

Les clichés originaux, ainsi que d'autres photographies de l'Hôtel, de sa construction à nos jours, sont consultables aux Archives du Grand Lyon.

→ **Pour contacter les Archives :**
par téléphone au **04 78 63 47 19**
ou par mail : servicearchives@grandlyon.com.

Archives du Grand Lyon, 6304WMO44 :
Hall d'accueil de l'Hôtel de Communauté (1977).
@ Métropole de Lyon, André Gamet.



VAE versus VL



Sandrine Sanchez, directrice de projet GPV Vaulx-en-Velin, a fait un choix concernant sa mobilité. Elle a troqué son véhicule de fonction contre un vélo à assistance électrique. *« Je trouve que le vélo est plus efficace, plus souple et souvent plus rapide comme moyen de transport. Mon métier m'amène à parcourir tout mon secteur Vaudais et les allers-retours entre mon bureau au Mas du Taureau et l'Hôtel de Métropole. De plus, s'agissant d'un vélo de fonction, j'effectue mes trajets domicile-travail.*

Aujourd'hui après un mois d'exercice, je ne regrette absolument pas mon choix. J'ai déjà parcouru... 300 km ! »

Convergence vélo 2017

La Métropole de Lyon a soutenu la 7^e édition de « Convergence vélo » qui s'est déroulé le 10 septembre dernier. Cet événement « velofestif » gratuit a réuni un cortège de plus de 2000 participants. Organisé par les associations vélo, il a pour objectif de promouvoir le vélo comme mode de déplacement à part entière.

À cette occasion, les neuf arrondissements de Lyon et neuf communes du territoire métropolitain se sont associés à cette manifestation qui célèbre le vélo. Pour mémoire, le territoire métropolitain compte, à ce jour, 770 km de pistes et voies cyclables. Ce chiffre le place parmi les trois premiers réseaux cyclables au niveau national. Depuis 2010, la pratique du vélo ne cesse de progresser avec une augmentation de 15% en moyenne chaque année et une hausse de 26% pour l'année 2016, plaçant ainsi la métropole lyonnaise sur le podium des villes les plus cyclables de France.



Prime chauffage



Le secteur résidentiel représente environ un tiers des émissions de particules fines (PM10 et PM2,5), voire plus lors des épisodes de pollution, dont 90 % est issu du chauffage au bois individuel non performant. Au vu de l'enquête réalisée en 2016, 8 % des grands Lyonnais se chauffent au bois, dont 35 800 ménages propriétaires en maisons individuelles. Pour 38% d'entre eux, il s'agit de leur mode de chauffage principal. 53 % ont un équipement non performant, c'est-à-dire un foyer ouvert ou un foyer fermé datant d'avant 2002.

La Métropole de Lyon met en place une aide financière pour remplacer son appareil de chauffage au bois trop vieux et trop polluant.

Le fonds vise à remplacer en 4 ans environ 30 % des appareils de chauffage au bois, identifiés comme non performants selon le type, l'âge et l'usage, soit 3 200 équipements. Les gains attendus en termes de qualité de l'air (PM10) sont de 12 % sur la part du secteur résidentiel. Le montant de la subvention proposée est de 500 € pour tout changement d'appareil de chauffage-bois polluant et de 1000 € pour les ménages modestes au sens des critères ANAH. Cette aide vient en complément des 30 % de crédit d'impôt de l'État. Le coût moyen de remplacement est de 4500 €.

➔ **Les personnes intéressées doivent se renseigner auprès de l'ALE ; des informations seront également prochainement disponibles sur grandlyon.com.**

LES JEP ONT TOUJOURS LE VENT EN POUPE



Cette année encore, le public s'est fortement mobilisé pour partir à la découverte des 650 offres de la 34^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine, riche en nouveautés. Quelques chiffres le montre. Des infrastructures comme l'Usine des eaux de Caluire et la Station d'épuration de Pierre-Bénite ont respectivement accueilli 1100 et 465 visiteurs. 4700 personnes ont participé aux nombreuses animations proposées par le Musée Gallo-Romain

LIBRE-SERVICE INTERNET

Le service de documentation offre la possibilité aux agents de la Métropole de se connecter et d'accéder à Internet, depuis la salle de lecture, à partir de son propre ordinateur portable (2 accès réseau) ou en utilisant l'un des deux postes fixes mis à disposition. La salle, située à l'Hôtel de Métropole, est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Il n'est pas nécessaire de réserver.



L'AGENDA

➔ **À PARTIR DU 17 OCTOBRE**

EXPOSITION :

Touaregs



Au musée des Confluences, l'exposition « Touaregs » vise à dépasser les stéréotypes encore tenaces, datant de la période coloniale, véhiculés à propos des Touaregs. Elle invite à découvrir cette population de tradition nomade, vivant dans le désert du Sahara, à travers l'appréhension des différents codes esthétiques qui façonnent sa culture.



Biodistrict : Carnet de tendances

Le Pôle Développement Économique et international, Emploi, insertion vient de publier un guide d'aménagement Biodistrict Lyon-Gerland. Pour mémoire, le Biodistrict Lyon-Gerland qui s'étend sur 100 hectares au sud de ce quartier, est un véritable épicerie des sciences de la vie en région lyonnaise. L'ambition de ce document est de faire la synthèse des travaux et études

menés et de l'enrichir avec une vision terrain, issues d'ateliers de prospective lors desquels entreprises, habitants et associations ont exprimé leurs visions projectives du quartier. L'éditorial de ce guide intitulé « Aujourd'hui, pour demain et parce qu'hier » donne le ton. Il raconte l'histoire du quartier, son ADN et le projette dans un futur souhaité.



Anne-Camille Veydarier
Directrice générale
déléguée DSHE

ÉDITO



D'ici à 2040, la Métropole de Lyon verra le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans augmenter de 30% et le nombre des plus de 85 ans doubler. Face à l'enjeu du vieillissement de la population, la Métropole de Lyon élabore une politique du "bien vieillir" qui répond aux besoins des personnes âgées, qu'elles vivent à domicile, en établissement ou chez un accueillant familial. Depuis sa création, la Métropole adapte ainsi ses différentes politiques publiques et cherche à apporter des réponses innovantes et adaptées à la perte d'autonomie.

Dans le cadre de l'élaboration du Projet Métropolitain des Solidarités, les différents acteurs de la politique de l'autonomie ont identifié les objectifs des prochaines années : simplifier les démarches, garantir une meilleure adéquation entre offre et besoins, favoriser la transversalité entre les politiques publiques et accompagner l'amélioration de la qualité de prise en charge par les établissements et services d'aide.

Le dossier de ce mois est consacré à la présentation des missions riches et variées remplies par les équipes, sur le territoire ou en central, qui déploient au quotidien la politique métropolitaine en faveur des personnes âgées grâce aux visites à domicile, à l'instruction des demandes, à l'accompagnement des services ou établissements, à la médiation culturelle, à l'adaptation du logement et bien d'autres encore.

Rendez-vous en novembre pour plus d'informations sur le Projet Métropolitain des Solidarités qui fixe la feuille de route en matière de prévention, d'accompagnement, de partenariat et d'inclusion sociale et urbaine.

► LA POLITIQUE SENIOR

FACILITER LE BIEN VIEILLIR SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLITAIN

Si comme le dit un proverbe anglais « *on mesure le degré de civilisation d'une société à la façon dont elle traite ses aînés* », la Métropole de Lyon n'a pas à rougir de la politique qu'elle mène en matière gérontologique. Confortée dans son ambition par la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) de décembre 2015, l'intervention métropolitaine en faveur des personnes âgées témoigne d'un constant souci du bien vieillir sous toutes ses formes. Qu'il s'agisse d'une volonté d'accompagnement global et individualisé de la personne, d'une reconnaissance de son projet de vie, d'un renforcement de la qualité de la prise en charge comme du développement de l'offre de services, les initiatives foisonnent de projets innovants et transversaux.



De gauche à droite : **Sophie Montjotin**, directrice pôle PA-PH, **Caroline Lopez**, directrice Vie à domicile et **Clarisse Micaud**, directrice Vie en établissement

On appelle seniors les personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile ou accueillies en établissements lorsque le maintien chez elles n'est plus possible. En tant que chef de file de la politique gérontologique, le pôle Personnes Agées-Personnes Handicapées (PA-PH) coordonne les actions sociales en faveur de ce public. Si le cœur de son travail consiste à permettre aux seniors de se maintenir

à domicile, à adapter l'offre de places en établissements, à accompagner les services d'aides à domicile ainsi qu'à veiller à une prise en charge globale et de qualité de la personne, elle s'emploie également à accompagner les aînés en s'appuyant sur l'ensemble des compétences de l'institution : insertion, développement économique, habitat/logement, culture, sport, aménagement du territoire, etc.



CHIFFRES CLEFS

24000

personnes nécessitant une prise en charge par les services et les établissements

d'ici 2040,

le nombre de personnes de 60 ans et plus augmentera de près de 30

80% des aînés de plus de 80 ans

vivent à domicile et 64% des plus de 90 ans

272 nouvelles places d'hébergement

ont été créées depuis le 1^{er} janvier 2015 dans des typologies d'accueil diversifiées : Accueil de jour (80) ; hébergement temporaire (24), hébergement permanent en résidence autonomie d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (204)

192 SAAD Prestataires

(Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) interviennent sur le territoire

FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE, LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

Une personne en perte d'autonomie a besoin de soutien, d'aide et d'accompagnement qualifiés. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Métropole délivre les autorisations d'exercer aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) prestataires officiant à domicile.

PROFESSIONNALISER LE SECTEUR ET LE RENDRE VIABLE ÉCONOMIQUEMENT

Dans ce cadre, la collectivité apporte son expertise en matière de professionnalisation de la prise en charge en soutenant la formation des personnels salariés. Par ailleurs, tout un travail est engagé depuis 2017 avec les neuf Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD) métropolitains expérimentés afin de garantir un soin complet à la personne. Et ce via une coordination optimale entre les SAAD et SIAD (Soins Infirmiers À Domicile). Enfin, la Métropole convaincue que le vieillissement de la population est une opportunité de développement pour le territoire, a signé une convention incitant les SAAD à embaucher des personnes touchant le Revenu de Solidarité Active, tout en accompagnant ces structures parfois en difficulté de gestion.

ÊTRE BIEN CHEZ SOI LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE



L'objectif étant pour chaque aîné de rester le plus longtemps chez lui, la direction de la Vie à domicile contribue à l'adaptation des logements via des aides. Pour ce qui est de l'aménagement de ces derniers de façon plus conforme aux besoins des aînés, les professionnels des MDM se trouvent en première ligne. Aux visites d'évaluation effectuées pour l'attribution de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, permettant de considérer les besoins de la personne en matière d'aménagement des lieux et d'assistance humaine, s'ajoute l'étude de chaque dossier en équipe pluridisciplinaire alliant personnels médico-social et administratif (travailleurs sociaux, infirmière, assistante de gestion et chef de service). C'est à l'issue d'échanges argumentés qu'est proposé un plan d'aide adéquate (pose de barre d'appuis dans la salle de bains, aide matérielle et/ou technique, etc.).

L'ACCUEIL FAMILIAL, C'EST COMME À LA MAISON !

La Métropole, soucieuse des conditions de vie agréables et bienveillantes de ses aînés, mise aussi sur le développement de l'accueil familial. Attributaire des agréments en faveur des accueillants familiaux souhaitant héberger une personne âgée chez eux, elle assure aussi le suivi des usagers concernés au moyen d'une évaluation tous les six mois. Actuellement, treize seniors seulement en bénéficient sur notre territoire, le souhait métropolitain est donc de développer et de professionnaliser le secteur. Par ailleurs, la Métropole travaille à la mise en réseau des accueillants avec des réunions biennuelles les sensibilisant sur les thématiques rencontrées au quotidien comme la fin de vie ou les troubles cognitifs. Elle souhaite, via une prochaine campagne, pouvoir augmenter le nombre d'accueillants familiaux agréés. L'objectif étant de développer l'accueil séquentiel, pour offrir un répit aux aidants et valoriser auprès des familles ce cocon familial convivial pouvant constituer une transition agréable avant la solution de l'établissement quand la personne devient trop dépendante.

SOUTENIR LES PROJETS INNOVANTS

Cette politique se voit démultipliée aujourd'hui avec la Conférence des financeurs issue de la loi ASV et regroupant les principaux acteurs de la gérontologie (Agence Régionale de la Santé, Caisses de retraite, mutuelles...).

Via la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, la conférence finance à hauteur de 3,3 millions d'euros cette année 134 projets visant à lutter de manière préventive et de façon collective contre la perte d'autonomie. C'est ainsi que les Hospices Civils de Lyon élaborent une solution de marche connectée nommée « be-active ». Au moyen d'une plateforme numérique, les personnes âgées seront sollicitées pour augmenter leur périmètre de promenade et enrichir leurs activités de quartier en marchant. Autre démarche intéressante, celle pilotée par la Direction de la Santé et du développement social en lien avec la Direction Innovation numérique et systèmes d'information qui consiste, via une table tactile comportant des fiches interactives, à présenter les avantages des logements adaptés.



LA QUESTION DU VIEILLISSEMENT S'INSCRIT DANS LA VILLE

L'action en matière de logement se développe activement car nombre de besoins ne sont pas couverts par le parc classique. Ce chantier a commencé par une réflexion globale en lien avec la direction Prospective et dialogue public qui a pointé la difficulté pour les personnes âgées à se projeter hors de leur domicile actuel. C'est pourquoi, la démarche a ensuite été scindée en deux. Tout d'abord, la réécriture de la charte « Vivre chez soi » – document de cadrage pour l'adaptation des logements des ménages vieillissants- avec un engagement conjoint des promoteurs privés, des Caisses de retraite et autres partenaires, pour sensibiliser les aînés qui, trop souvent, attendent la chute, pour aménager le logement, ayant une image trop médicalisée de l'adaptation du lieu de vie. Par ailleurs, un travail sur l'offre d'habitats adaptés a abouti à



Anne-Cécile Bastin, chargée de mission habitat spécifique et adapté, direction Habitat et logement.

la mise en place de logements plus conformes aux besoins du oublic – habitat groupés, logements intergénérationnels, ... –, via la mise en place d'instances de travail avec les bailleurs sociaux, principaux décideurs en la matière. « Ces opérations sont assez complexes à monter en termes de modèle économique et de mixité sociale et de vivre ensemble » indique Anne-Cécile Bastin, chargée de mission habitat spécifique et adapté, direction Habitat et logement.

SE FAIRE ACCOMPAGNER POUR DEVENIR UN MEILLEUR AIDANT

« Dans la mesure où, face à une population vieillissante, six personnes sur dix sont aidantes, la Métropole s'inscrit dans le repérage des aidants en difficulté. En effet, ils arrivent souvent que l'aidant disparaisse avant la personne qu'il accompagne » indique Caroline Lopez, directrice de Vie à domicile. Une grille d'évaluation servira d'indicateur afin de mesurer leur investissement et leurs limites dans la prise en charge de l'aidé. Parallèlement, « nos services travaillent à des appuis diversifiés auprès des aidants que cela soit par des lieux d'écoute pour partager un vécu, mais aussi des solutions de plus longue durée comme les accueils de jour ou les hébergements temporaires qui reçoivent les aînés pour une journée, ou quelques semaines » précise-t-elle.

SOUTENIR LE RENFORCEMENT, LA TRANSFORMATION OU L'ADAPTATION DE L'OFFRE DE PLACES EN ÉTABLISSEMENTS

Afin de faciliter l'accès à l'information de l'utilisateur et optimiser grâce à la dématérialisation le traitement de demandes d'entrée en établissement, « ViaTrajectoire », site de recherche et d'inscription en établissement, s'avère, depuis 2016, une solution gratuite et sécurisée (www.viatrajectoire.fr). Simple et accessible pour ceux qui recherchent une structure répondant à leurs besoins, ce portail facilite la gestion administrative pour les aidants qui accompagnent leur proche dans cette démarche.

Au regard de l'évolution démographique de la population, la Métropole poursuit également l'accompagnement de l'offre d'accueil. La création d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de 80 lits à Bron a ainsi été autorisée en début d'année. Par



ailleurs, des extensions de capacité des structures existantes sont effectuées par redéploiement. À côté d'un hébergement permanent médicalisé, de l'hébergement temporaire et des accueils de jour, il est à noter que les logements-foyers renommés

« résidences autonomie », voient leur rôle en matière de prévention reconnu. Ils proposent des logements classiques avec des espaces partagés et constituent un lieu de vie intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD.

UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE DES PERSONNES ÂGÉES

La lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées est un enjeu de société majeur. Les personnes en situation d'isolement relationnel se composent pour presque un quart de personnes âgées de plus de 75 ans, 35% d'entre elles n'ayant qu'une seule visite par trimestre. A cet égard, la signature de la charte MOUvement NATIONAL de Lutte contre l'ISOlement des Aînés (MONALISA) en avril 2016 est exemplaire pour susciter un sursaut citoyen susceptible de pallier cette forme d'exclusion d'autant plus insidieuse qu'elle est invisible. Elle instaure une coopération entre associations comme institutions (offices HLM, CCAS,...) pour restaurer le lien social en organisant des animations en MDM (conférences, après-midi scrabble,...) ou encore en multipliant les visites chez les anciens par les bénévoles.

Témoignage
d'Arnaud Galliègue

La culture s'adapte aux besoins des seniors

« Le musée gallo-romain porte une attention particulière à son public senior. Toute l'année, au sein des collections permanentes ou à l'occasion d'expositions temporaires, les anciens bénéficient de programmations dédiées (visite de la basilique de Saint-Laurent de Choulans, un regard sur les personnes âgées durant l'antiquité,) Tout est aussi mis en œuvre pour bien les recevoir. Des sièges/canes pliants sont à leur disposition, des rampes inclinées ont été aménagées pour leur faciliter la visite et l'accès aux salles, des boucles magnétiques adaptables aux audioguides du musée sont empruntables par les personnes équipées d'appareils auditifs. Par ailleurs, il est envisagé d'investir dans des loupes grossissantes pour les personnes atteintes de déficience visuelle. Enfin, des défilés de mode à l'antique ou des banquets romains ont été organisés au plus près d'eux (maisons de retraite, centres sociaux, l'hôpital de Fourvière) pour satisfaire les personnes ne pouvant pas ou plus se déplacer. »



VIEILLIR EN BONNE SANTÉ PHYSIQUE ET INTELLECTUELLE

La politique solidaire de la Métropole vise aussi à offrir des conditions de vie saines et conviviales aux aînés. Outre des animations spécifiques au sein des MDM comme des musées, une démarche sur le thème sport-santé est engagée. La direction des Sports envisage, en lien avec la DSHE, les clubs et comités sportifs départementaux, les mutuelles, entre autres partenaires, la mise en place d'actions facilitant l'accès à une activité physique régulière aux personnes isolées. En effet, non seulement pratiquer un sport recule le moment de la dépendance, mais cela peut s'avérer source de nouveaux emplois.

La Semaine Bleue : 7 jours pour sensibiliser, 365 jours pour agir



En partenariat avec de nombreux intervenants (École de musique, établissements scolaires, associations du quartier, etc.), la MDM Lyon 6 organise un florilège d'activités mettant à l'honneur les seniors au cours de la Semaine Bleue qui, chaque année en France, se tient en octobre. Au sein d'une programmation 2017 diversifiée, avec des conférences sur « la santé et le plaisir autour de la table » ou encore les moyens de lutter contre les rhumatismes. Notons une animation originale : les élèves de terminale ST2S du lycée de Chevreur-Lestonnac ont fait découvrir aux aînés de la résidence Tête d'or comment fonctionnent un journal numérique, les émoticônes et le langage MMS comme SMS. En effet, si « faire société » signifie être en lien avec les générations de manière à permettre à chacun de vivre pleinement son âge, apprendre à parler avec ces figurines exprimant tous les sentiments humains, s'avère, à l'époque du smartphone triomphant, une action d'utilité publique !

CHAUFFAGE URBAIN, DES RÉSEAUX DE CHALEURS DURABLES

Avec la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPAM) du 27 janvier 2014, la Métropole est devenue responsable des concessions de distribution publique d'électricité, de gaz ainsi que des réseaux de chaleur et de froid. Ces nouvelles responsabilités lui permettent de définir une stratégie de production, de distribution et de qualité de service de l'énergie sur le territoire métropolitain, qui répond aux objectifs inscrits au plan climat énergie de la Métropole.

Les réseaux de chaleur, souvent appelés « chauffage urbain », transportent de l'eau chaude entre 80 et 160 °C, dans des canalisations souterraines, d'un point de production (une chaufferie) jusqu'au pied des immeubles desservis, pour les alimenter en énergie thermique nécessaire au chauffage et à la production de l'eau chaude sanitaire. Les réseaux de chaleur urbains



sont des réseaux publics et appartiennent à la Métropole de Lyon.

DÉJÀ EN 1930

Construit dans les années 1930, le réseau de chaleur public de Villeurbanne a été le premier installé dans l'agglomération. Depuis il s'est fortement développé et s'étend désormais sur Lyon et Bron. Entre 1960 et 1970, cinq autres grands réseaux ont vu le jour : La Duchère en 1962, Vénissieux en 1966, et Vaulx-en-Velin, Rillieux-la-Pape et Givors en 1970. Ainsi, plus de 70 000 équivalents logements sont raccordés aux réseaux de chaleur urbains du Grand Lyon. Au total, cela représente aujourd'hui le deuxième pôle de réseaux de chaleur urbains français.

MIXITÉ DES ÉNERGIES

Les réseaux de chaleur métropolitains sont alimentés par des énergies variées ; la chaleur produite par l'incinération des déchets (35 %), mais aussi, et de plus en plus, le bois issu des forêts locales (24 %) situées dans un rayon d'environ 80 km. On utilise encore le gaz (23 %) ou le gaz en cogénération (17 %), c'est-à-dire servant aussi à

produire de l'électricité. Enfin, 1% de la chaleur est produit à partir de biocombustibles (huiles végétales). Le fuel n'est utilisé qu'en cas de panne ou de pic de froid extrême.

DES RÉSEAUX DE CHALEUR AVANTAGEUX

Un réseau de chaleur, en centralisant la production, offre une capacité d'adaptation technico-économique plus importante que les milliers de chaudières individuelles sur un même territoire. Il est compétitif par rapport aux énergies classiques, utilisées individuellement, notamment parce qu'il est moins soumis aux variations des prix des énergies fossiles. En effet, les réseaux de chaleur favorisent l'utilisation des énergies renouvelables comme le bois, mais aussi les énergies de récupération : chaleur produite par les deux usines d'incinération des ordures ménagères de la Métropole, situées à Gerland et à Rillieux-la-Pape. À l'horizon 2030, selon les objectifs inscrits dans la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, l'équivalent de 220 000 logements pourrait bénéficier du chauffage urbain.



CINQUIÈME ANNIVERSAIRE POUR GRECO

Le service GRECO*, appelé aujourd'hui centre d'information et de contact de la Métropole, a officiellement été créé le 10 septembre 2012. Depuis cinq mois Frédéric Couty le dirige. Il fait aujourd'hui le point sur cet outil au service des citoyens, facilitant l'accès des services à tous les usagers, et sur ses perspectives de développement.

LE BILAN DE GRECO, CINQ ANS APRÈS ?

« Personnellement après seulement cinq mois d'exercice au sein de ce centre, je sais que les choix effectués il y a 5 ans sont pertinents, souligne Frédéric Couty. Ils ont, ainsi, permis d'inscrire durablement le centre de contacts dans le paysage métropolitain ».

En effet, ce choix a été de créer un centre de contacts « qualifié » et « intégré », ayant une connaissance fine des métiers de la Métropole, et proche à la fois des services et des communes.

« Le centre de contacts n'est pas un standard qui se contente de réceptionner les appels téléphoniques et de répercuter les demandes dans les services. Il a une réelle plus-value en transformant les réclamations et demandes d'information des usagers en demandes qualifiées, avec un objet, une adresse vérifiée, des délais de traitement calculés, des interlocuteurs adaptés, et en

suivant l'ensemble du processus de traitement jusqu'à la réponse aux usagers.

Concernant le personnel du centre de contacts, nous avons très fortement investi sur les ressources humaines. Chaque agent suit un parcours de formation sans équivalent au sein de la Métropole, de plus de 300 heures, avec notamment 100 heures d'immersion physique dans les services ; les conseillers connaissent, ainsi, les sujets sur lesquels ils seront sollicités.

Aujourd'hui, les agents du centre de contacts ont, en moyenne, plus de 3 ans d'ancienneté, ce qui est élevé dans ce type de métier ».

UNE ORGANISATION RODÉE

« L'outillage technique mis à notre disposition est complet et de qualité. J'ai la satisfaction d'être entouré d'experts de grande valeur comme Denis Pozzobon, par exemple. Ils nous ont dotés d'outils

informatiques, bureautiques, de tableaux de bord et de « reporting » sur mesure.

Tout cela pour aboutir à une organisation interne très rigoureuse : la culture formelle est très développée, toutes les procédures de travail ont été pensées, définies et écrites grâce à Nathalie Brun, l'ancienne responsable du centre de contact.

Avec ses 5 ans d'expérience, Greco sait donc faire face aux événements qui ponctuent la vie quotidienne de la Métropole. Le changement du marché de collecte des déchets, opéré le 22 mai 2017, a occasionné, par exemple, de très nombreuses sollicitations des usagers. Grâce à la qualité des relations tissées avec le service de la collecte, l'anticipation de cet événement et la réactivité de part et d'autre, nous avons pu gérer « sereinement » ce pic de réclamations jusqu'au retour à la normale après un mois d'intense activité ».

ET DEMAIN ?

De nombreux projets devraient permettre une évolution du centre de contacts à court et moyen terme.

« Afin de mieux répondre à la diversification des médias de sollicitation et à la progression de la charge de travail globale, une nouvelle organisation interne va être mise en place en constituant trois équipes et en opérant nouvelle répartition des tâches entre conseillers ainsi que la possibilité d'automatiser certaines réponses simples.

Nous préparons la mise en œuvre d'une assistance usagers pour les services numériques en développement : Compte Usager de Territoire, Guichet Numérique Métropolitain, Pass Urbain

Une réflexion sur l'appui aux modalités de gestion de la saisine de l'administration par voie électronique (SVE) va être initiée.

Enfin, le centre de contacts va s'inscrire dans une perspective plus large, au sein de la future DRTU (Direction de la Relation aux Territoires et aux

Usagers), et ainsi pouvoir apporter l'expérience capitalisée au cours de ces 5 dernières années au service de projets de « relation usager » à construire avec l'ensemble des délégations ».

*GRECO est le logiciel du service (Gestion des Réclamations COMMunautaires).

LE CENTRE DE CONTACTS EN CHIFFRES ⁽¹⁾



39000 demandes enregistrées en 2013,
46000 en 2014,
54000 en 2015,
58000 en 2016,
Hypothèse de **63000** en 2017 ⁽²⁾

Record journalier du nombre de sollicitations : **374** le 23 mai 2017, contre une moyenne journalière habituelle de 230

60% des sollicitations sont le fait de particuliers, 18% d'entreprises / syndicats et 15% des communes

60% des sollicitations nous sont faites par téléphone, 20% par formulaire web sur le site « grandlyon.com » et 12% par mail

La collecte des déchets : premier sujet du centre de contacts (35% des demandes), devant la voirie (18%) et le nettoyage (18%)

7 agents à l'ouverture du centre de contacts en 2012, 19 agents aujourd'hui

(1) Chiffres 2016 ou 1^{er} semestre 2017

(2) Simulation sur la base des 7 premiers mois de l'année



À LA VILLE DE LYON, LE HANDICAP N'EST PAS UN HANDICAP POUR TRAVAILLER

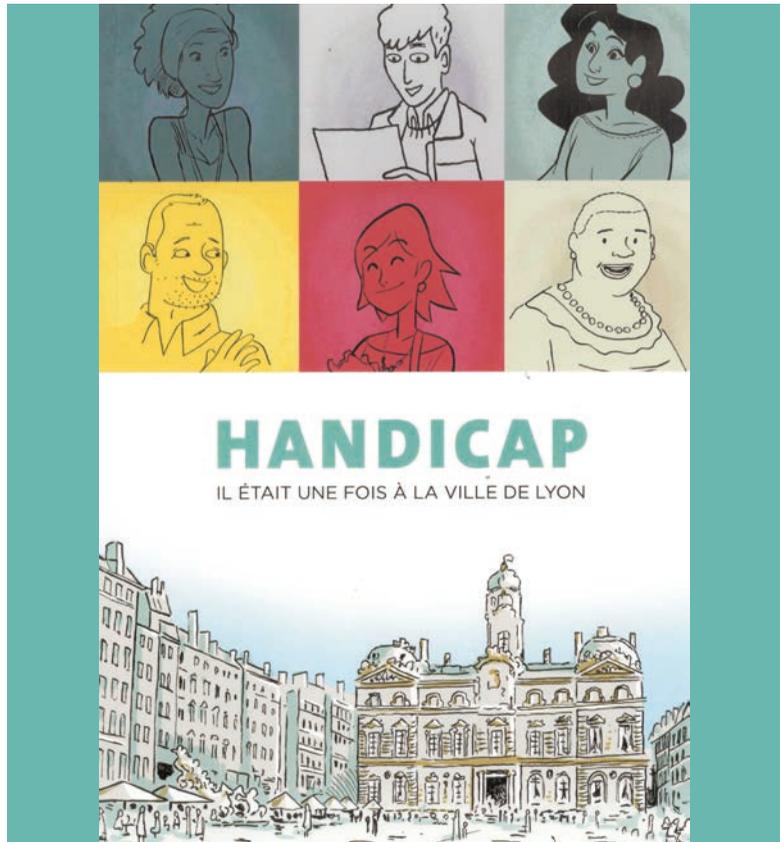


À la Ville de Lyon, en six ans, le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est passé de 4 à 7, 9%, dépassant même l'obligation légale de 6%. Retour sur une mobilisation d'acteurs qui ne baissent pas la garde.

Aujourd'hui, sur 7 300 agents, la Ville de Lyon emploie 577 personnes en situation de handicap. Ce bon chiffre, au regard de la législation exigeant que 6% des effectifs soient bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), tient, certes à un conventionnement avec le FIPHP*, mais surtout à un travail transverse piloté par le service Vie au travail. Le dispositif nommé « RITHME » (Recrutement, insertion, des travailleurs handicapés et maintien à l'emploi) implique un maximum d'acteurs, la mission Handicap ayant, elle, un rôle de coordination et d'émulation, nullement de faire à la place.

LE HANDICAP EST L'AFFAIRE DE TOUS

« Via le dispositif "rebondir", même en période de moindres embauches, le recrutement de personnes en situation de handicap demeure un objectif essentiel », explique Stéphanie Paillason, responsable Vie au travail. Et d'ajouter « surtout quand la moitié de ce public a plus de 50 ans, on peut très vite repasser en dessous des 6% ». D'un point de vue santé au travail, 17 conseillers en prévention formés spécifiquement sensibilisent aux risques musculo-squelettiques comme aux gestes



et postures. Ils sont, également, aux premières loges quand il s'agit d'aménager des postes dans le cadre du maintien dans l'emploi. Quant au personnel s'occupant des carrières, ils gèrent régulièrement le reclassement professionnel tandis que les managers, aux côtés de leur service RH de proximité, s'impliquent dans les cafés « RITHME » visant à faire évoluer auprès des équipes le regard porté sur le handicap. « C'est un temps d'échanges de bonnes pratiques entre les directions ayant des problématiques complémentaires qui permet de remettre l'ouvrage sur le métier car, en la matière, avec les mobilités, rien n'est jamais acquis », confie Régine Pesse, référente mission Handicap.

LA COMMUNICATION, C'EST BIEN ; MAIS L'INFORMATION, C'EST MIEUX

Un important travail de communication et d'information a, par ailleurs, été mené. Outre la sortie d'une bande-dessinée battant en brèche les clichés de lenteur ou autres difficultés à tenir un poste pour une personne porteuse d'un handicap, un cycle de formation a été rendu obligatoire aux managers pour les rendre acteurs d'une démarche où, désormais, la performance au sein des services consiste à rendre possible le travail pour tous.

* Fond pour l'insertion des personnes handicapées fonction publique

ONLYLYON,

WHAT FOR?



ONLYLYON © CROMMEYER

L'équipe opérationnelle ONLYLYON est rattachée à l'ADERLY, Agence pour le Développement Économique de la Région Lyonnaise et en lien avec l'ensemble des acteurs de Lyon à l'international. <http://www.onlylyon.com/>



Pour faire rayonner Lyon à l'international, en 2007, 13 partenaires institutionnels* du territoire, partageant le même objectif, ont créé ONLYLYON, à la fois une marque et un programme de marketing international de Lyon.

UNE MARQUE PLUS UN PROGRAMME

Il est vrai que la signature ONLYLYON est facilement repérable et mémorisable à travers le monde entier. Pour la Métropole de Lyon, ONLYLYON a pour principale mission de promouvoir ce qui rend Lyon si singulière afin de « *Faire connaître, faire aimer et faire venir* ». C'est aussi une démarche mise en œuvre par une structure du même nom, rattachée à l'ADERLY. Inspirée de démarches similaires entreprises par de grandes métropoles internationales telles qu'Amsterdam ou New York (*I Amsterdam, I love NY...*), Lyon est la première ville française à se doter d'une stratégie de marketing territorial et la seule ville internationale à la fonder sur un modèle de gouvernance aussi large.

LYON RECUEILLE LES BÉNÉFICES

Aujourd'hui, elle fédère 28 partenaires institutionnels et économiques actifs à l'international. Tous sont mobilisés pour renforcer la notoriété et la compétitivité de Lyon dans un contexte de concurrence accrue entre les métropoles mondiales pour attirer les talents, les projets, les touristes...

La stratégie du « tous pour un », tous sous la même bannière, porte ses fruits. Le 4 septembre 2016, Lyon était couronnée aux World Travel Awards comme « meilleure des-

tination week-end en Europe ». Ce trophée, qui récompense les améliorations dans l'accueil des touristes, consacre la stratégie de marketing territorial mise en œuvre par l'ensemble des partenaires lyonnais.

PARTENAIRES D'ONLY LYON

29

partenaires publics et privés sont mobilisés aujourd'hui pour faire connaître, faire aimer et faire venir à Lyon.

13 partenaires fondateurs institutionnels :

- ADERLY
- Aéroports de Lyon,
- CCI de Lyon,
- CPME du Rhône,
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône,
- Cité Centre des Congrès de Lyon,
- Département du Rhône,
- Eurexpo,
- Grand Lyon,
- OnlyLyon Tourisme et Congrès,
- Medef Lyon-Rhône,
- Université de Lyon,
- Ville de Lyon

16 partenaires privés officiels :

- EDF,
- Sanofi,
- Enedis,
- Renault Trucks,
- Emirates,
- KPMG France,
- Radiance Groupe Humanis,
- Veolia,
- Riso France,
- Keolis ; Eiffage,
- Unibail-Rodamco,
- Air Canada,
- JCDecaux,
- RHONEXPRESS,
- Le MAT'ELECTRIQUE-Sonepar,
- Eiffage Construction

ÉRASME, LE NUMÉRIQUE À LA RESCOUSSE

Depuis l'ancienne gare de l'Est qui, longtemps, longtemps après que les trains ont disparu, est désormais un arrêt de tram, on aperçoit, comme un phare, les Grands Moulins Électriques de Villeurbanne. Ils avaient été inaugurés alors que le XX^{ème} siècle fêtait son premier anniversaire. Le site était remarquable, alors, par l'emploi d'une technologie encore récente : l'électricité. Ces Grands Moulins produisaient des farines qui approvisionnaient quelque 500 boulangeries de la région. Le site ferma ses portes en 1980 et fut laissé à l'abandon. En 2002, l'installation de studios de cinéma et l'arrivée progressive d'entreprises tournées vers le septième art et le numérique sonnèrent la renaissance de ces bâtiments industriels. C'est dans cette enceinte qu'Érasme, le living lab de la Métropole de Lyon, a pris ses quartiers. Et c'est là que, ce matin, Christophe Monnet, responsable des Usages numériques, accueille Katia Ubaud, gestionnaire vêtements à la plateforme Épicentre sise à Vaulx-en-Velin.



CHRISTOPHE MONNET,

adjoint au responsable du service Érasme est titulaire d'un master II direction de projet culturel. « Depuis 15 ans j'ai un pied dans le numérique et un pied du côté des usagers au travers de la culture, » souligne-t-il. « Dans ce laboratoire d'innovation ouverte de la métropole, nous cherchons à mettre les possibilités du numérique au service de la transmission du savoir, de la culture et de l'action sociale, explique Christophe. Nous

faisons ainsi appel à des méthodes de co-conception et à toutes les ressources de la culture numérique. Le centre Érasme expérimente et développe les usages futurs du numérique avec les acteurs du territoire métropolitain. On est, ainsi, en capacité d'intervenir dans tous les champs de compétence de la Métropole, en accompagnant les services qui nous sollicitent, pour répondre à une question particulière ».



LA MUSIQUE EN QUESTION

Le lab d'Érasme est installé dans un grand hangar, murs et plafond intégralement peints en noir. En y regardant de près, on comprend qu'il s'agit d'un studio de cinéma avec cintres et projecteurs.

Lorsque Katia Ubaud arrive, trois stagiaires, étudiantes à Sciences po', sont déjà assises autour d'une table, en compagnie de Christophe et de Cédric, représentant la Direction de la culture. Elles contribuent à une réflexion sur l'apprentissage de la musique et l'utilisation du numérique pour accompagner les écoles de musique.

Katia va ainsi assister au « briefing » de ces stagiaires. En aparté, Christophe donne quelques éléments de compréhension du sujet à sa visiteuse. « Quels outils numériques pourrait-on mettre à la disposition des élèves et des professeurs pour garder un lien après les cours... Comment démocratiser l'apprentissage de la musique... Pourquoi décroche-t-on de l'apprentissage et comment les usages numériques peuvent intervenir... Tester les solutions qui existent... Les améliorer ? »



TERRITOIRE NUMÉRIQUE

Christophe propose une visite du lieu à Katy. « Ici, on réfléchit, teste et trouve des solutions impliquant le numérique comme une opportunité pour les politiques publiques, avant de les transférer vers des opérateurs privés qui devront leur trouver un modèle économique et les développer. Le lab est découpé en espaces, explique-t'il : un espace réunion et réflexion, un espace atelier où l'on fabrique complété d'un espace « tech' shop » où l'on imagine et conçoit, et enfin un espace de démonstration ».

C'est ce dernier que va découvrir Katia.

Ici c'est le « Polluscope », un mobilier urbain, reprenant la forme d'un périscope de sous-marin, qui intègre un casque de réalité augmentée, pour observer, en temps réel, le niveau de particules présentes autour de soi. En rendant visible les particules on peut ainsi sensibiliser aux comportements clefs liés à la pollution.

DES PROJETS...

Là, Pierre Sibileau, designer, explique comment il a réalisé une maquette du système d'arrosage intelligent des arbres implantés rue Garibaldi. Une maquette qui, ce jour-là et s'agissant d'un projet européen, est dans un avion en partance pour Athènes afin d'y être exposée.

Une autre maquette attire l'œil de Katia. Il s'agit d'une sorte de maison de poupée, habitée par des personnages « playmobil ». « Il s'agit d'un projet de maison connectée pour faciliter l'apprentissage de n'importe quelle langue. Lorsqu'un habitant se déplace dans une pièce en portant sur lui un capteur, il obtient un descriptif sonore de celle-ci et des objets qu'elle contient traduit dans la langue choisie ».

...ENCORE DES PROJETS...

Katia découvre les expérimentations concrètes réalisées par le lab. Ici, c'est un bac à sable à réalité augmentée, permettant de modeler un paysage de lac et de montagne et offrant, par exemple à un professeur, la possibilité d'expliquer en trois dimensions la notion de ligne de partage des eaux.

Là, il s'agit d'une tablette qui lit les documents : on peut feuilleter virtuellement un livre précieusement exposé dans un musée ou encore traduire du latin au français une stèle romaine.

Non loin de là il s'agit d'un système immersif, réalisé en collaboration avec le corps médical, pour les enfants atteints de troubles de l'équilibre. Dans cet espace, demain s'écrit aujourd'hui.

LES IMPRESSIONS ?

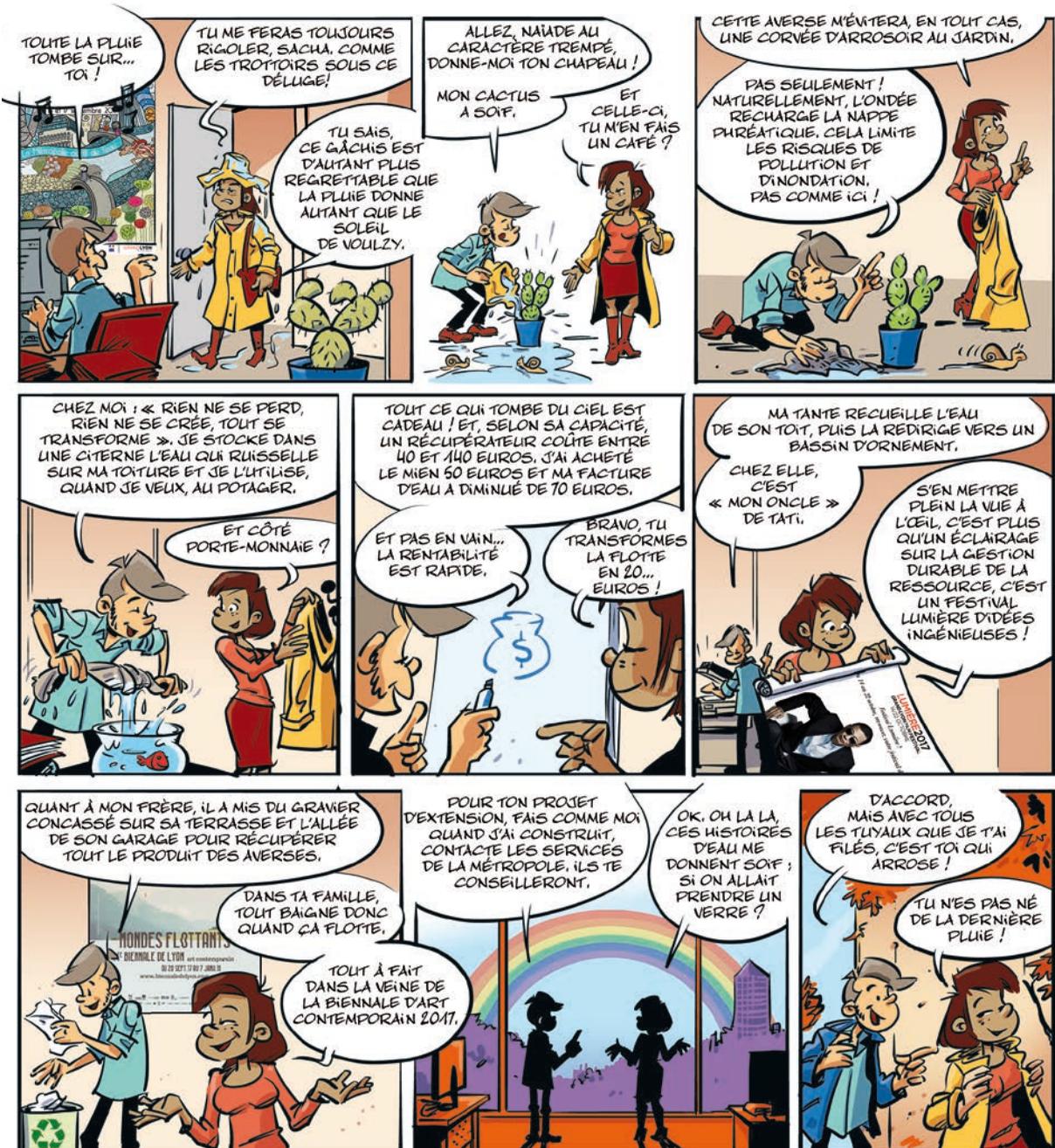
KATIA UBAUD :

« Ce que j'ai vu ici est un univers particulièrement intéressant et nouveau pour moi et que je ne côtoie pas au quotidien ; ce d'autant que je ne suis absolument pas branché « jeux vidéo » auxquels sont empruntés quelques aspects technologiques. J'ai vraiment pris beaucoup de plaisir en découvrant toutes ces projets innovants. Ici l'imagination est vraiment au pouvoir ! »



VALORISER L'EAU DE PLUIE, UN CHOIX AVANTAGEUX

L'eau de pluie est une ressource naturelle de qualité. Inépuisable, elle est facile à récupérer pour être réutilisée dans son jardin. Tour d'horizon des possibilités aussi écologiques qu'économiques.





BÉATRICE CHENEVIER,
ASSISTANTE SOCIALE
(AIDE À L'ENFANCE)
À LA MDM DE LYON 3

OCTOBRE, UN MOIS EN ROSE POUR DÉFIER LE CANCER AU FÉMININ

Ce mois d'octobre est peint rose. En ce début d'automne, on encourage toutes les femmes à passer un examen médical pour dépister les cancers du sein.

Béatrice Chenevier, assistante sociale (aide à l'enfance) à la MDM de Lyon 3, après avoir été touchée deux fois par cette sournoise maladie, en 2008 et 2013, a décidé de témoigner en participant à une aventure humaine qui a pour vocation d'apporter un concours financier à la lutte contre le cancer.

Quelle est votre mission à la Métropole ?

J'accompagne des familles rencontrant des difficultés éducatives susceptibles de mettre des enfants mineurs en danger ou de les protéger en cas de danger avéré. Je travaille aussi avec des familles souhaitant adopter en évaluant les demandes d'agrément. Et puis je peux accompagner des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans dans le cadre d'un contrat « jeune majeur ».

Votre vie a été bouleversée par la maladie ?

J'ai eu deux cancers du sein qui ont effectivement bouleversé ma vie et changé celle que j'étais. Lors de ma récidive, je suis entrée en relation avec l'association Europa Donna qui informe, rassemble et soutient les femmes luttant contre un cancer du sein. Très rapidement, je me suis investie au côté de cette association en animant des cafés rencontre, un espace convivial d'échanges autour de la maladie et de la reconstruction... le jour d'après.

Un raid aventure pour aller encore plus loin ?

Il y a quelques temps, lors d'un café Donna, j'ai fait la connaissance de Catherine Perrin-Balanca, une orthophoniste accompagnant sa sœur qui, quelques jours plus tôt, avait appris être atteinte d'un cancer du sein. Nous avons sympathisé et décidé de nous allier pour participer au raid Cœur d'argan qui se déroulera en mai prochain.

Le raid Cœur d'argan ?

Même si on apprend beaucoup en réfléchissant à plusieurs, il faut se faire confiance. Dans le respect du point de vue de l'autre, faire valoir ce en quoi on croit.

Un projet métropolitain qui vous tient à cœur ?

C'est une aventure avant tout humaine et solidaire qui a pour objectif de collecter des fonds destinés à des associations mobilisées contre le cancer. Il s'agit d'effectuer un rallye en 4X4, au cœur du Maroc, au côté d'une quinzaine d'équipages féminins ayant en commun d'avoir été touchés directement ou indirectement par la maladie. Notre défi, c'est de trouver les

fonds nécessaires pour participer à cette aventure fondée sur le dépassement de soi.

Au-delà du règlement des frais à assumer, une partie des fonds que nous collectons sera reversé à deux associations : *Rose* et *Europa Donna*.

Concrètement ?

On fait les grands marchés lyonnais en vendant des gâteaux et des sachets de tisanes bio... On sera par exemple sur le grand marché du quai Saint Antoine le 17 décembre prochain. Et puis on cherche des sponsors, des gens qui peuvent nous apporter un petit soutien financier.

On a aussi créé une cagnotte en ligne pour nous aider à concrétiser notre projet.

<https://www.leetchi.com/c/solidarité-de-pommes-des-sables>

Sautons du coq à l'âne, quelle est votre couleur préférée... rose ?

Non, bleu, bleu comme le ciel. S'il y a des nuages, il faut toujours garder à l'esprit qu'ils vont se dissiper et que tout va s'apaiser... Un message d'espoir au cœur d'octobre rose.

MAISONS DE LA MÉTROPOLE ET ANTENNES
SOLIDARITÉS DU CCAS DE LA VILLE DE LYON

ESPACES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL COMMUNS

Le rapprochement CCAS-MDM sur la Ville de Lyon, chantier emblématique du Pacte métropolitain, vise à améliorer l'offre de services aux usagers tout en la simplifiant en créant un accueil commun. Ce projet, qui a fait l'objet en mars dernier d'un dossier dans le Petit métropolitain, avance à grands pas, l'ouverture des espaces d'accueil et d'accompagnement social étant programmée pour début 2018. Focus sur les principaux chantiers en cours d'achèvement.

La convention de gestion croisée - pionnière en France car mettant les agents des deux collectivités à disposition l'une de l'autre - sera délibérée à l'automne, quant au futur guide à destination des agents, son élaboration est en train d'être finalisée. Sont, par contre, déjà opérationnels pour l'ensemble des MDM et CCAS la « charte de confidentialité et de partage d'informations médico-sociales sur les situations individuelles » et « le guide : l'accueil, une affaire commune », ces deux documents ayant fait l'objet en septembre d'une communication spécifique. Enfin, le plan de formation est bien entamé. En plus de la sensibilisa-

tion présentant les compétences respectives des MDM et des CCAS dispensée sur le 1^{er} semestre 2017 aux 300 agents concernés par le projet, des stages relatifs à l'accueil ont permis à 80 agents de mieux appréhender la posture d'accueil, tout en permettant de poser les premières pierres d'une culture commune de service. Quant à la ligne managériale, elle a suivi fin juin une formation adaptée à l'organisation cible. Ce cycle de développement des compétences se terminera avec les formations relatives au système d'information qui dureront jusqu'en mars 2018.

Bien évidemment, plusieurs volets de ce projet innovant et complexe restent à finaliser (immobilier, charte courrier, etc.) ; mais les acteurs de la Métropole comme de la Ville de Lyon sont convaincus de l'intérêt de ce rapprochement inédit qui place l'usager au cœur du dispositif et a déjà permis un travail d'interconnaissance précieux pour rendre un meilleur service aux publics bénéficiaires.

Pour aller plus loin, consulter les pages de grand Lyon territoires, abonnez-vous à la lettre du Pacte.

Décès : François POTIER

« Cher François,

Nous ne t'avons côtoyé que quelques temps, à la culture, puis à la vie associative, mais tu laisses un grand vide en nous quittant.

Nous gardons de toi le souvenir d'une personne exceptionnelle par tes qualités humaines autant que professionnelles. Toujours de bonne humeur, positif, attentif aux autres, rassurant.

Tu as tout de suite trouvé ta place dans chacune des deux équipes dont tu es devenu un pilier en peu de temps.

Tu nous as aussi beaucoup apporté par ta culture vaste et éclectique, ton ouverture sur le monde.

Tu réussissais tout ce que tu entreprenais et tu t'intéressais à tout.

Ton humilité, ton sens de l'humour vont nous manquer.

Malgré tout, nous savons que nous avons eu de la chance de te connaître ».

L'équipe Vie associative et Culture



Participation employeur prévoyance : 15 euros dès le 1^{er} octobre

Si vous êtes adhérent au contrat de prévoyance Harmonie Mutuelle souscrit par la Métropole, vous allez bénéficier dès votre paie d'octobre d'un montant revalorisé à 15 euros brut (au lieu de 10 euros actuellement, soit une augmentation de 50%). Ce montant est le même indépendamment du montant des options souscrites et de votre revenu.

Pour rappel, ce contrat facultatif permet à tout agent quel que soit son statut (titulaire, CDD, apprenti, assistante familiale...), d'être protégé lors d'un arrêt de travail : le montant de la cotisation varie selon les options souscrites mais la participation employeur reste la même.

Validé en comité technique le 19 mai dernier, délibéré en conseil métropolitain le 18 septembre, cette augmentation témoigne pleinement de la volonté de la Métropole d'encourager les agents à améliorer leur niveau de protection sociale.

À ce jour, 69% des agents de la Métropole, soit 5600 agents, ont fait le choix d'adhérer.

Nouvel espace Emploi Formation pour les agents de la Métropole



À compter de novembre, le nouvel espace Emploi-Formation de Comète permettra aux agents de la Métropole de consulter les offres d'emploi publiées par la Métropole et - nouveauté - de postuler directement en ligne en joignant leur CV et leur

En raison d'un aléa technique, la mise en ligne, sur Comète, du nouvel espace Emploi-Formation est reportée au mois de janvier.

Une documentation utilisateurs sera proposée aux agents et managers pour accompagner la prise en main de ce nouvel outil. Les professionnels RH des domaines RH formation et recrutement seront quant à eux formés sur septembre, octobre et novembre.

LES ASSOS



21

Ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00
Fermé le mardi - Contact : Nicole Albinana : 04.78.63.41.76



LES ASSOS

SPECTACLES

AUDITORIUM

- **Broadway**
- **Le bonhomme de neige** (special jeune public)
- **Laurel et Hardy** (jeune public)
- **Leçon d'orchestre** (concert expresso)
- **Les folies de Laurel et Hardy** (ciné-concert)
- **Petite leçon d'orchestre** (jeune public)

BOURSE DU TRAVAIL

- **Réveillon entre Danube et Volga**

ÉGLISE SAINT-BOVAVENTURE

- **Martin et la voleuse de Noël** (spectacle enfant)

MAISON DE LA DANSE

- **Alonzo King Line Ballet**
- **La Belle au bois dormant** (Yacobson Ballet)

OPÉRA

- **La Belle au bois dormant** (opéra / conte de fée musical jeune public)

RADIANT BELLEVUE

- **Russel Maliphant, Benjamin Millepied et William Forsythe**
 - **La garçonnière** avec Claire Keim et Guillaume De Tonquedec
 - **Marcus Miller**
- ### THÉÂTRE GUIGNOL
- **Guignol et le Noël surprise**
 - **Guignol fait chanter Noël**

SPORTS

- **Rugby** : LOU/Toulouse
- **Football féminin** : OL/PSG
- **Football** : OL/Marseille

ARBRE DE NOËL

Conte de Noël musical
Les aventures de Tito » pour les enfants de 2 à 11 ans, le samedi 16 décembre 2017 (horaire selon service indiqué sur invitation) à l'Amphithéâtre salle 3000, Cité Internationale.

Un après-spectacle est prévu (goûter et jeux gonflables).
Durée : environ 1 heure.

VOYAGES

- **Canada** : circuit 10 J / 8 N du 15 au 24/09/18 (de 1135 € à 1335 €)
- **Ouest américain** : circuit 12 J / 10 N du 2 au 13/06/18 (de 1520 € à 1720 €)
- **Sicile** : 8 J / 7 N en hôtel club du 17 au 24/08/18 (de 625 € à 825 €)
- **Sardaigne** : 8 J / 7 N en hôtel club du 13 au 20/07/18 (de 475 € à 675 €)
- **Venise** : 4 J / 3 N du 25 au 28/05/18 (de 337,50 € à 472,50 €)
- **Seville** : 4 J / 3 N du 16 au 19/06/18 (de 230 € à 322 €)

Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : www.lyonsportmetropole.org



P 21

LE PETIT MÉTROPOLITAIN - OCTOBRE 2017

TIR A L'ARC

Le tir à l'arc pour tous : dès 7 ans selon la maturité. Possibilité de pratiquer ce sport en famille. Avec ou sans compétition et encadré par des personnes diplômés, la section propose une pratique diversifiée en fonction des niveaux de chacun.

Le but est de se faire plaisir.

Lieu : au boudrome de Lyon Sport Métropole

33 bis crs Général Giraud
69004 Lyon (en salle ou à l'extérieur)

Horaires : Lundi de 17h15 à 19h
et de 19h15 à 21h (priorité aux archers non débutants)

Mercredi de 18h à 20h

Vendredi de 17h30 à 21h
entraînement libre possible.

Tarifs ayants droits :

205 € pour les - de 10ans /
217€ - de 20ans / 240€ adulte.
Prêt du matériel, 6 flèches
données à l'archer + un élastique
d'échauffement et une dragonne.
Tarif dégressif pour deux personnes
de la même famille et tarif différent
si les adhérents ont leur matériel.

Contact :

Françoise 06 64 30 04 63
vollefrancoise@yahoo.fr

TIR SPORTIF

La section Tir Sportif a pour but de pratiquer le Tir de compétition et de loisir. Nous accueillons les jeunes à partir de 14 ans ainsi que les adultes hommes et femmes encadrés par des personnes diplômées.

Nous préparons à la compétition pour permettre aux tireurs de participer aux championnats départementaux, régionaux et de France et d'autres concours. Nous pratiquons le pistolet et carabine 10 mètres l'arbalète field 10 m, le pistolet 25 m et carabine 50 m, les Armes Anciennes et le Tir Armes Règlementaires. Nous avons la possibilité de faire du tir à 200 mètres au stand de Vienne à la carabine gros calibre.

Tarifs : Ayants droits environ 182 € / Extérieurs environ 238 €

Lieux : le stand municipal de Bron, le stand de Gerland et le stand de saint Priest (CSP)

Contact : Daniel GRAZZINI
06 87 69 75 97



FIER-E-S D'ÊTRE FONCTIONNAIRES !

Avec la suppression de 70 000 postes dans la fonction publique territoriale sur 5 ans, le retour du jour de « carence » annoncé pour 2018, la fin prochaine de la hausse uniforme du point d'indice, les attaques contre les fonctionnaires et le Statut Général s'amplifient.

Non, les fonctionnaires ne sont ni nantis, ni fainéants, ni toujours en vacances,... ! Ils sont jour et nuit au service du public et de l'intérêt général, dehors par tous les temps, artisans du bien-être social, etc.

Parce que supprimer des fonctionnaires, c'est supprimer le Service Public, la Fédération CGT des services publics conduit une campagne de sensibilisation auprès des agents et de la population pour lutter contre les idées-reçues, mobiliser et

peser dans le débat public.

Quelques exemples sur des métiers Métropolitains :

Personnel administratif : « Je renseigne des dizaines de personnes/jour et on dit que je suis payée à ne rien faire ! »

Personnel médico-social : « Je pouponne l'avenir pour 1 254 €/mois et on dit que je coûte cher ! »

Agent de cantine : « Je sers 1 200 repas/jour et on dit que je suis toujours en vacances ! »

Égoutier : « Mon espérance de vie est réduite de 17 ans et on dit que je suis privilégié ! »

Éboueur : « Je sors par tous les temps et en toute saison et on dit que je suis fainéant ! »

Vous trouvez ça normal ?

CGT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole

CGT UFICT : 04 69 64 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

CGT STEPICI : 04 69 64 56 54 - cgtstepici@yahoo.fr

Adresse postale : 4, rue des cuirassiers 69003 Lyon

Adresse d'accueil : 59, Boulevard Vivier Merle 69003 Lyon (Immeuble Gémellyon Sud)



Privatisation rampante à la Métropole.

Le périmètre des missions menées en régie à la Métropole diminue en 2017 à l'occasion des renouvellements des principales procédures de marché public ou de délégation de service public (DSP). Le nouveau marché de collecte attribue au privé 3 communes supplémentaires : Vaulx en Velin, Bron et Tassin la demi-lune. 55% du tonnage sont maintenant confiés au privé. 39 postes seront supprimés. La restauration et le nettoyage de 8 collègues sont confiés au privé par des DSP à partir de 2018. 44 postes seront supprimés. La Cfdt Métropole de Lyon dénonce l'extension des missions confiées au privé via les DSP et défend le service public exercé par des agents publics.

Pour un service de qualité, des moyens doivent être mis en œuvre :

La Cfdt revendique le remplacement des postes vacants, une amélioration du traitement de la mobilité des agents.

La Cfdt ne veut pas d'un service public au rabais du fait d'effectif réduit dans les services.

La Cfdt dénonce les emplois précaires qui entraînent une diminution de la qualité du service.

Pour la Cfdt le service public est le seul rempart efficace contre les inégalités.

La Cfdt réaffirme le professionnalisme et l'engagement des agents de la Métropole de Lyon soucieux de rendre un service public de qualité.

CFDT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 51 - cfdtmetropolede lyon.com - www.facebook.com/cfdtmetropolede lyon



PREVOYANCE-SANTE LE GRAND FLOU

Alors que l'ancien Président de la Métropole avait pris l'engagement le 24 janvier dernier de revaloriser la contribution métropolitaine au dispositif prévoyance-santé des agents de notre collectivité, dès 2017, rien ne bouge vraiment !

Or, depuis le 1er janvier 2017 les cotisations ont augmenté et le pouvoir d'achat continue

à diminuer pour toutes et tous.

L'urbain prime encore sur l'humain au sein de la Métropole de Lyon, montrant le peu de considération qu'elle a pour celles et ceux qui assurent leurs missions quotidiennes de service public !

Difficile de continuer ainsi et de laisser manœuvrer l'administration de la sorte sans réplique de notre part !

MOBILISONS-NOUS POUR NOS DROITS !

UNSA Grand Lyon - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 69 64 56 46 - unsa@grandlyon.com



Le fléau de la réunionite aiguë :

Selon la DARES, les salariés passeraient en moyenne 3 semaines par an en réunion ; 6 semaines pour les cadres. À la Métropole, depuis janvier 2015, tous les records sont battus sur certains postes ou périmètres (DDUCV, Ressources,...) où c'est plus de 80% du temps de travail

que passent des agents en réunions de tout genre. Nombre d'agents font état d'une fréquence et d'une durée excessives alors que l'urgence et l'injonction paradoxale sont le mode de faire habituel ! Les participants utilisent souvent leurs smartphones/ordinateurs pour travailler pendant ces réunions où peu de décisions sont finalement prises ! Finalement, l'encadrement et les agents constatent une baisse de leur autonomie et une multiplication des réunions qui anéantissent leur temps de production et/ou de management de leurs équipes ! La CFE-CGC a rencontré le nouveau Président le 7 septembre. Face à ce constat négatif, nous avons proposé des améliorations du fonctionnement de la Métropole pour préserver la santé et les conditions de travail de ses agents : droit à la déconnexion, fin des réunions tardives ou trop matinales, visioconférence, ...

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon - Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 boulevard Vivier Merle
Adresse postale : Immeuble Porte Sud, 4 rue des Cuirassiers - 69003 LYON - Tél : 04.69.64.56.45 - Email : cgc@grandlyon.com - Blog : cgcmetropolede lyon.blogspot.fr



Baisse des cotisations sociales, hausse de la CSG : la compensation pour les fonctionnaires à l'examen fin 2017.

Le gouvernement a confirmé le 23 août 2017 que la CSG augmenterait dès janvier 2018 et que les cotisations chômage et maladie des

salariés seraient progressivement supprimées au cours de cette même année. Il a également assuré que des mesures visant à compenser la hausse de la CSG, pour les fonctionnaires, seraient discutées avec les organisations syndicales à l'automne 2017. En effet, les agents de la fonction publique ne versent ni cotisations chômage ni cotisations maladie et seront directement affectés par le relèvement du taux de la contribution sociale généralisée (CSG). Aussi, cette augmentation de 1,7 % de CSG pèsera directement sur le montant net des revenus du bénéficiaire. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé que des mesures compensatoires seraient prises pour la fonction publique.

Syndicat CFTC - Immeuble Géméllyon Sud
Local : 59 bd Vivier Merle - Lyon 3
Boîte Postale : 4 rue des Cuirassiers - Lyon 3
Tél : 04 69 64 56 49
Courriel : cftc@grandlyon.com



NEGOCIATIONS ENCORE !

Durant des semaines de concertation, FORCE OUVRIERE a défendu ses positions ; celles-ci ont permis de faire évoluer des points comme :

- la place de la branche dans l'articulation des niveaux de négociation,
 - l'obtention d'une augmentation de l'indemnité légale de licenciement
 - la liberté de désigner le délégué syndical
- Nous demandons toujours l'abrogation de la loi El Khomri ; notre action en a réduit l'extension aux autres domaines du travail. Des désaccords importants persistent ; notamment en matière de prud'hommes, de droit à l'erreur, de licenciement ou des conditions relatives aux institutions représentatives du personnel.

Dans ces conditions, FORCE OUVRIERE va faire une analyse approfondie des textes et entend contribuer à modifier la Loi, non pas en battant le pavé, mais en négociant.

FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 69 64 56 48 - fo@grandlyon.com



Bilatérales FA-FP/Ministre de l'action et des comptes publics

La FA a été reçue à 2 reprises par Monsieur DARMANIN, la deuxième portait sur la présentation de l'agenda social fin 2017 /début 2018.

Les points évoqués par la FA-FP sont les suivants :
Jour de carence : sa remise en œuvre sera totalement inefficace, inutile, notamment au regard des enjeux de santé publique.
PPCR : rappel de notre engagement et notre position sur le transfert prime/points, revalorisation des carrières et pouvoir d'achat. La FA demande la continuité des engagements de l'Etat, plus particulièrement sur le calendrier d'application.
Protection sociale : ouverture d'un débat sur la participation importante et obligatoire de l'employeur.
Pénibilité-reconversion professionnelle : autre sujet prioritaire. Des réunions sur les améliorations des conditions de travail et la prévention de l'inaptitude auront lieu dès septembre.
FA-FPT - GEMELLYON SUD - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^{ème}
(à 100 m de l'adresse actuelle)
04 69 64 56 50 - fafpt@grandlyon.com



Réduire les effectifs de 70000 postes, détruire le calcul des retraites pour les tirer vers le bas, introduire la variabilité du point d'indice selon la fonction publique, le salaire au mérite, élargir le principe de la libre administration à tout ce qui touche les

conditions de travail et salariales etc. répond à la même demande des employeurs du public ou du privé : précariser les agents pour les faire taire ! Le chantage à la précarité reste un élément essentiel de la démobilitation.
Face à ce rouleau compresseur libéral, il faut une lutte qui ne soit pas un feu de paille mais qui s'inscrit dans une démarche collective, organisée et démocratique.
Face à nous, c'est la violence d'État ! visible dans sa volonté de banaliser l'État d'Urgence et de réprimer brutalement tous les militants ; que nous ne vaincrons ni dans les salons des ministères, ni avec des discours enflammés.

SUD - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 57
sud@grandlyon.com



FSU - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 55
Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Rencontre entre l'UNICAT et le nouveau Président. Le 7 septembre 2017

L'UNICAT a rappelé les raisons de la création du syndicat en 2015, ses valeurs et ses **priorités** :

- **Une Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC)** pour disposer de règles communes et transparentes
 - **Revoir le rôle de la DRH fédérale par rapport aux SRH** des Délégations pour plus d'équité entre les agents
 - **Peu de reconnaissance des personnels des collèges** au sein de la Métropole
 - **Les inquiétudes des infirmières puéricultrices et le peu de place accordé au sanitaire et au social par la Métropole**
 - **La souffrance au travail** en lien avec les réorganisations successives
- Au-delà de ces sujets, le syndicat a également fait part de ses inquiétudes sur les systèmes de rémunérations différenciés et d'avancement.

Rejoignez-nous sur unikatmetropole@grandlyon.com
UNICAT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 07 63 07 87 32 ou
04 69 64 56 56 - unikatmetropole@grandlyon.com

TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

GROS SUCCÈS POUR « SENTEZ-VOUS SPORT » !



LE PALMARES DES COMPÉTITEURS

COMPÉTITION PÉTANQUE :

Olivier Caldes - Max Vilar
Philippe Capuano - André Staron

COMPÉTITION RALLYE 1 :

- Équipe Direction

Prospective et Dialogue :

Kantar El Jerraki, Corinne Hooge,
Boucif Khalfoun, Nicolas Leprêtre,
Jade Mançois, Caroline Richemont

- Équipe Direction Solidaire habitat et Éducation Superbe :

Heïdi Alorte, Annie Baile-Devaux,
Thaïs Delvoye, Patrick Lopez, Virginie
Schlatter, Sabine Vialleton

COMPÉTITION RALLYE 2 :

- Équipe Les pros :

Laurent Primault, François Arnaud,
Lionel Blanc, Aurélie Fargeon,
Christelle Pénisson, Olivier Pistré

- Équipe DAVI GIRLS :

Laurence Demars, Emeline Dran,
Carole Giraud, Gaëlle Guerero,
Séverine Robert, Valérie Vessier

RELAIS

- Les Gazelles 1 :

Ali Felague, Christophe Bonnet,
Benjamin Bretin, Eddy Mozone

- Les quatre fantastiques :

Fatima Belguerch, Claire Damien,
Fatima Laggoune, Romain Revon

BADMINTON :

- Équipe Villeurbanne en force :

Sophie Espagne, Maxence Tisserand

- Équipe Bad Girls 2 :

Hassima Bedjguelal,
Céline Ferrazzano

FOOTBALL

- Tournoi n°1

Équipe 1 - Angleterre : Oualid Askri,
Dammy Berenguen, Zaïdi Debous,
Bertrand Grizard, Pascal Wartelle,
Denis Gaye, Frédéric Foussard

Équipe 2 - Pologne : Laurent
Costanza, Aurélien Champion,
Jérôme Codina, Thibaut Pradelet,
Jean-Charles Gaillot, Pascal Lemoigne

- Tournoi n°2 :

Équipe 1 - Norvège : Nordine Ali Saïd,
Chawki Hamachi, Fouzi Kaibouchi,
Sébastien Muller, Alim Mesguiche,
Amar Djoudi, Hicham Boumedi

Équipe 2 - Belgique :

Dominique Fillastre, Mickael Permin,
Abderaman Ismaël, Kaled Gaïda,
Nadir Dali